



# Demande de Prêt Équipement

Imprimé à retourner à la Caf du Nord  
59863 LILLE CEDEX 9

Votre numéro de dossier : .....

Nom et prénom de l'allocataire : .....

Nom et prénom du conjoint : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone personnel : .....

Adresse mail : .....

**AVANT DE COMPLÉTER LA DEMANDE, MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE LA NOTICE EXPLICATIVE.**

ARTICLES	DÉSIGNATION ARTICLES (A compléter obligatoirement)	Commerçant 1	Commerçant 2
		<b>MONTANT</b> (intégrant les frais d'installation et/ou de livraison)	<b>MONTANT</b> (intégrant les frais d'installation et/ou de livraison)
ÉLECTROMÉNAGER		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
MOBILIER		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
MATÉRIEL INFORMATIQUE (600 € maximum)	<input type="checkbox"/> Ordinateur	€	€
	<input type="checkbox"/> Tablette	€	€
	<input type="checkbox"/> Téléphone	€	€
MOBILITÉ	<input type="checkbox"/> Vélo	€	€
	<input type="checkbox"/> Casque de vélo	€	€
<b>TOTAL</b>		€	€

Emplacement réservé à la Caf

DEQUIP  
IDX L 1020500 G 598 -  
06/06/2023



**PARTIE À COMPLÉTER PAR LE(S) COMMERÇANT(S)**

Le ou les commerçant(s) transmet(tent) un RIB en cas de première demande.

Nom ou raison sociale du commerçant : .....

Nom ou raison sociale du commerçant : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

Numéro de SIRET : .....

Numéro de SIRET : .....

Montant total : .....

Montant total : .....

Date ..... signature

Date ..... signature

Cachet du  
commerçantCachet du  
commerçant**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Êtes-vous reconnu(e) en situation de surendettement par la Commission de surendettement de la Banque de France ?

 OUI  NON

Si oui, depuis quelle date : .....

Si oui, nous vous invitons à contacter votre gestionnaire de dossier à la Banque de France (voir proposition de courrier). En effet, seule la Commission de surendettement peut vous autoriser à demander un nouveau prêt.

En cas de réponse favorable, la décision de la Commission de surendettement de la Banque de France est à joindre impérativement à la présente demande.

Nous nous engageons à :

- n'utiliser en aucun cas le prêt accordé pour l'achat d'un autre équipement que celui mentionné sur la demande de prêt,
- ne revendre, louer, prêter ou donner à quelque personne que ce soit, l'équipement acquis au moyen du prêt, tant que celui-ci ne sera pas intégralement remboursé,
- donner suite à tout contrôle qui serait effectué par la Caf après l'attribution du prêt.

À ..... le .....

**Après avoir pris connaissance des conditions d'attribution du prêt Équipement, nous certifions l'exactitude des renseignements figurant sur cette demande et sollicitons l'obtention d'un prêt Équipement pour les articles figurant sur le(s) devis. Si le prêt est accordé, nous nous engageons à signer et à respecter le contrat de prêt qui nous sera envoyé.**

Signature de l'allocataire

Signature du conjoint

Signature du représentant légal  
en cas de tutelle ou du délégué  
aux prestations familiales

\*0000000102050000000\*

# Notice explicative du Prêt Équipement

(à ne pas renvoyer à la Caf)

Le prêt équipement est un prêt sans intérêt d'un montant maximal de 1 500 €, destiné à l'achat d'électroménager, de mobilier, d'articles de puériculture, de mobilité (vélo, casque de vélo), de matériel informatique (ordinateur, tablette, téléphone) pour un montant limité à 600 €.

## LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Être allocataire de la Caf du Nord et avoir la charge d'au moins un enfant de moins de 20 ans ou à naître. En cas d'enfant à naître sans autre enfant à charge, un prêt peut être accordé à partir du 7<sup>ème</sup> mois de grossesse (sous réserve d'ouvrir droit à la prime à la naissance et de remplir les autres conditions d'attribution).
- Percevoir une ou plusieurs prestations.
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 850 €.

**À noter :** en cas de surendettement aucun prêt ne peut être accordé sans l'accord de la commission de surendettement de la Banque de France. **Il n'est pas possible de cumuler le prêt équipement avec un autre prêt d'action sociale de même nature en cours de remboursement.**

## LES ARTICLES AUTORISÉS

Seuls les articles figurant sur la demande de prêt de la Caf du Nord peuvent faire l'objet d'un prêt. Le montant du prêt peut prendre en considération l'éco-participation, les frais de livraison et d'installation. L'extension de garantie est exclue.

L'ensemble des articles peut être acheté chez 2 commerçants différents. Il est possible de cumuler l'achat de plusieurs articles dans la limite du plafond fixé. Les articles livrés seront conformes dans leur objet à ceux indiqués sur le devis.

## LES FORMALITÉS À ACCOMPLIR

- L'allocataire (et son conjoint) complète(nt) et signe(nt) la demande de prêt.
- Le ou les commerçant(s) complète(nt) la partie qui le(s) concerne(nt) et transmet(tent) un RIB en cas de première demande.
- L'allocataire transmet la demande complétée à la :  
**Caisse d'Allocations Familiales du Nord 59863 LILLE CEDEX 9.**
- Après étude du dossier, et si accord, la Caf du Nord transmet deux contrats d'offre de prêt à l'allocataire.
- L'allocataire retourne un exemplaire signé par lui et son conjoint à la Caf du Nord accompagné d'une facture non acquittée.
- À réception, la Caf paie directement le commerçant.

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le prêt est prélevé mensuellement à raison de 37,50 € sur les prestations Caf, sous forme de prêt sans intérêt.

**En cas d'absence de prestation ou de fin de droit le bénéficiaire du prêt s'engage à rembourser chaque mensualité par prélèvement automatique sur son compte bancaire.**

**PROPOSITION DE COURRIER (OU DE MAIL) À ADRESSER À VOTRE GESTIONNAIRE DE DOSSIER DE LA BANQUE DE FRANCE (modèle à ne pas renvoyer à la Caf)**

Vos coordonnées

Monsieur le Directeur de la Banque de France  
À l'attention de : (précisez le nom de votre correspondant)  
(adresse)  
Date

N° de dossier Banque de France

Monsieur le Directeur,

Ma situation m'amène à faire une demande de prêt d'action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord.

Je sollicite un nouvel examen de mon dossier en vue d'obtenir de la Commission de surendettement l'autorisation de demander ce nouveau prêt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement ou justificatif complémentaire et vous présente mes sincères salutations.

Signature